



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le 17/10/2018

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 septembre 2019
A Maurepas**

8h30 : Pointage des délégués.

Présents : 42 clubs représentés (sur 49) soit 276 voix (sur 319 possibles)

Le quorum requis étant de 25 Clubs représentant 160 voix l'assemblée peut délibérer et voter valablement.

Séance ouverte à 9h25 par le président en exercice Patrice Mesny.

DISCOURS D'OUVERTURE (P. Mesny, président)

Le président remercie, au nom du Comité Directeur, les délégués présents et tous les autres participants qui ont fait l'effort d'assister à cette AG.

Il évoque ensuite, comme le veut la tradition, la mémoire de nos camarades qui nous ont quittés cette année. Nous observons une minute de silence en leur mémoire.

Il présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 07/10/18

Le rapport faisait partie du dossier joint à la convocation en AG.

Rapport approuvé à la majorité moins une abstention (9 voix).

2. RAPPORT MORAL (P. Mesny, président) – (CF rapport).

Le rapport, envoyé préalablement aux clubs, est largement commenté et les points suivants font l'objet d'un développement particulier.

La saison 18-19 s'est révélée décevante sur le plan de l'affiliation des clubs et du nombre de licences.

La demande de subvention CNDS s'est faite tardivement en raison du remplacement du CNDS par l'ANS.

La fédération nous a attribué une dotation pour l'ETR. Nous avons organisé 4 stages CFA et intensifié la formation continue des formateurs. L'ETR s'est réunie 6 fois et des dotations en matériel ont été faites aux écoles de billard. La candidature aux jeux olympiques 2024 ainsi que le partenariat avec l'enseigne Décathlon ont permis une visibilité du billard. Nous avons intensifié l'organisation de manifestations non compétitives. Un programme de prêt avec option d'achat de table de Blackball a été mis en place pour les clubs souhaitant se diversifier.

➤ Vie du comité :

Le comité a enregistré une démission, nous avons coopté en cours de saison une personne qui vous sera présentée lors de cette assemblée générale.

➤ Bilan licenciés et clubs :

Le nombre de clubs et de licenciés a chuté de façon importante. La disparition de salles reste préoccupante.

➤ Relations CDB

La réunion des CDB a été organisée le 04 mai 2019 ainsi que la réunion des CAD. Nous avons examiné les bilans des licences, précisé le rôle important des CDB et nous avons cordonné les politiques régionales et départementales. Nous avons fait l'état des lieux de l'arbitrage dans les départements. Nous avons acté l'obligation du suivi d'initiation à l'arbitrage pour tout nouveau compétiteur.

Le CDB 94 étant sans responsable, une AG extraordinaire s'est faite sous la responsabilité de la ligue en décembre. Ce CDB ayant repris ses activités grâce à des candidatures se faisant jour, nous remercions les nouveaux membres du comité directeur.

➤ Au plan financier

Le résultat de l'exercice montre un léger déficit malgré la perte de licences, les taux bancaires sont anecdotiques. La LBIF ne demande aucune augmentation du montant des licences et des cotisations clubs.

➤ Au plan sportif

La saison sportive a été bonne, avec un total de trente-sept médailles nationales ou internationales. Il a été organisé l'Euroligue de 5 Quilles, une finale de France 5 Quilles junior et le cadre 47/2 N2. A l'Américain il y a eu 8 finales et une finale U21 au Snooker.

➤ Concernant les commissions

L'ensemble des travaux entrepris par les commissions est détaillé en soulignant pour chacune le sérieux et le volume de travail accompli par tous les responsables. Le président les félicite et les remercie.

➤ Conclusion

La Ligue et son comité directeur poursuivent un travail sérieux et dynamique à votre service. Les finances sont saines et les budgets respectés. La LBIF va entreprendre un programme de développement, mais nous demandons à tous de nous aider pour reprendre la situation en main.

Rapport approuvé à la majorité moins une abstention (9 voix).

3. ADMINISTRATIF (Claudine Mesny) – (CF rapport).

Le nombre de clubs et de licenciés est détaillé par département en faisant ressortir les hausses et les baisses. Il est rappelé aux clubs la nécessité de renseigner la totalité des fiches licences avec téléphone et adresse Mail surtout en ce qui concerne les dirigeants, il faut fournir aux licenciés leur code personnel afin qu'ils puissent changer leurs coordonnées personnelles. Un dossier de subvention a été déposé auprès du CNDS la subvention a été légèrement diminuée. Une dotation fédérale pour l'action ETR nous a été accordée.

Q/ Beynes : A quand la licence loisir ?

R/ Une étude a été faite par la FFB qui a démontré le trop grand risque par rapport à un avantage incertain.

Q/ Courbevoie : Faut-il licencier de force ?

R/ Quand on prend une adhésion dans un club sportif affilié la prise de licence est comprise dans l'adhésion.

Q/ Player's : Nous avons contacté un club dans Taverny non affilié pour leur proposer une coopération et ils n'ont pas répondu, la licence loisirs pourrait-elle les convaincre ?

R/ Il n'y a pas de corrélation, on ne peut pas obliger un club à s'affilier.

Q/Beynes : Quels arguments peut-on donner pour prendre la licence ?

R/La fédération et ses instances déconcentrées font beaucoup d'actions pour les licenciés et les clubs, cela devrait servir aux clubs pour convaincre de nouveaux licenciés. Il est important qu'un club ne différencie pas la licence de la cotisation ce qui permet d'intégrer le montant de la licence dans celui de la cotisation. La discussion auprès de vos futurs licenciés ne devrait pas avoir lieu.

Q/ Voisins Le Bretonneux : Pourquoi certains clubs n'ont pas renouvelé leurs pass scolaires ?

R/ Nous sommes en début de saison les conventions ne sont pas encore renouvelés.

4. RAPPORT FINANCIER (O. Tancrez, trésorier général) - (CF rapport).

Compte de résultats :

Le compte de résultats fait ressortir un déficit de 904,19 €.

Q : Argenteuil : Qu'y a-t-il dans les contributions bénévoles ?

R : Le temps passé par les bénévoles, le prêt des salles évalué comme si nous les avions louées.

Q : Argenteuil Le temps de trajet est-il valorisé ?

R : C'est un forfait.

Le représentant du cabinet d'expert-comptable RECCI, expose son rapport à l'Assemblée Générale. Il présente à l'assemblée ses félicitations au bureau pour l'excellente tenue de nos comptes.

Q/ : Argenteuil : La plaquette envoyée aux clubs est-elle définitive ou est-elle un projet ?

R : Les chiffres sont définitifs, il est indiqué projet parce que c'est un document informatique auquel il manque la signature.

Le président remercie le cabinet pour son travail.

Rapport financier et compte de résultat

Vote : approuvé à la majorité moins une abstention (9 voix).

Affectation du résultat

Le résultat est affecté à un compte de remise à niveau.

Vote : approuvé à la majorité moins une abstention (9 voix).

Election complémentaire :

Brigitte Richaud se présente à l'assemblée générale et nous procédons au vote.

Résultat de l'élection : 267 voix pour et 9 voix abstention.

Budget prévisionnel 2018-2019 (CF rapport).

Il prévoit un exercice déficitaire de moins 2478,00 euros.

Q : Argenteuil Il n'est pas indiqué de dotation pour le championnat de France Snooker ?

R : C'est regroupé dans la ligne dotations finales de France.

Vote : Budget approuvé à la majorité moins une abstention (9 voix).

Les membres du Comité Directeur sont désignés pour représenter la LBIF aux AG de la FFB

Vote Unanimité.

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS – CF rapports.

5.1. Discipline (CF rapport) Claudine Mesny.

La commission ne s'est réunie cette saison. Il y a eu 3 forfaits en individuel et 2 forfaits en équipe.

Il est rappelé aux commissions départementales la nécessité de faire remonter les dossiers qu'elles ont traité afin d'en prévenir la FFB.

5.2. **COMMISSIONS SPORTIVES ET TECHNIQUES.**

Les rapports ayant été envoyés ils ne sont pas lus en AG.

Carambole : voir rapport :

Q : Voisins Le Bretonneux : Les joueurs de cadres N1 et N2 jouent-ils ensemble ?

R : Ils jouent ensemble depuis plusieurs saisons avec des points de ranking supplémentaires pour les N2.

Q : Quand est-il de la demande concernant le 47/1 et 71/2 ?

R : Trop peu de joueurs ont répondu, il sera peut-être organisé une compétition open hors calendrier.

Q : Courbevoie : Les tournois 3 bandes sont passés de 4 à 3 pourquoi ?

R : Il s'agissait d'harmoniser avec les autres modes de jeu et de moins charger le calendrier sportif.

Quilles : Voir rapport.

Q : Morangis : combien de ligues pratiquent le 9 Quilles ?

R : 3 ligues pratiquent la Goriziana.

Féminines : Voir Rapport.

Il est indiqué qu'une journée et une finale de Bande seront organisées.

Jeunes : Voir Rapport.

Il est indiqué que les jeunes ne sont pas assez pris en charge dans les clubs. Le Challenge de la jeunesse verra sans doute intégrer le Snooker en saison 2020 - 2021.

Snooker : Voir Rapport.

Blackball : Voir rapport.

Formation : Voir Rapport.

Il y aura 4 stages de Quilles. Pour les stages techniques les clubs doivent prendre contact avec le DTR.

Arbitrage : Voir Rapport.

Une formation et un examen de ligue puis une formation de Cadre avec Ancres suivie d'un examen seront programmés et les dates seront fournies (voir calendrier des formations sur le site LBIF).

Q : Morangis : Pourquoi ne pas instaurer des grades de niveaux et aux jeux de série ?

R : Il n'est pas faisable de multiplier les niveaux ou les grades, un arbitre fédéral doit savoir arbitrer tous les modes de jeux.

6. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

7. REMISE DES RECOMPENSES

7.1. Primes : (voir liste des bénéficiaires dans rapport sportif)

- Podiums internationaux : Chapuisat Sarah, Titaux Séverine, Julien Stella, Guérin Xavier, Guingan Florian et Rizzi Fabio.

7.2. Diplômes de : (voir liste des récipiendaires dans rapport sportif)

- Champion(ne) de France individuel(le) et par équipe
- Champion(ne) d'Ile-de-France individuel(le) et par équipe
- Vainqueur de la coupe de la Ligue

7.3. Médailles fédérales :

La LBIF attribue une médaille fédérale à : Philippe Vigne, responsable sportif de la LBIF, en reconnaissance de son implication, ainsi qu'à Emmanuel Delaplace président du CDBSSD pour son implication et son dynamisme au sein de son CDB.

8. CONCLUSION

Le président clôt la séance en remerciant les participants et en rappelant que l'après-midi sera réservée aux travaux des commissions et demande expressément aux clubs d'y assister.

Séance close à 12h25 et suivie du traditionnel repas en commun.

Claudine MESNY
Secrétaire générale

